

NOS VALEURS

Notre Réseau HYG'UP se développe autour des 4 valeurs qui définissent notre responsabilité envers nos clients, nos collaborateurs et nos partenaires.

La confiance

La confiance est le sentiment de quelqu'un qui se fit entièrement à quelqu'un d'autre (et à l'entreprise) et qui lui procure assurance et sécurité.

Le respect

Le respect est un gage d'acceptation de la diversité des personnes, d'adaptation aux différentes cultures, ainsi que de rigueur vis-à-vis de nos règles et de nos bonnes pratiques.

La solidarité

La solidarité est un état d'être et d'esprit qui entraîne une obligation d'assistance mutuelle.

Le plaisir

Le plaisir est le fait de se sentir bien, d'éprouver de la joie et de la satisfaction.



NOS ENGAGEMENTS

La Charte éthique définit les principes et valeurs auxquels Hyg'up adhère et qui doivent guider chaque collaborateur dans la pratique quotidienne de son métier.

L'intégrité, l'éthique, la responsabilité sociétale, la loyauté, le respect de la personne, la transparence, la lutte contre la corruption et contre la concurrence déloyale constituent nos valeurs fondamentales dans tous nos projets.

La présente Charte éthique s'applique à tous les collaborateurs ainsi qu'à toutes les parties prenantes : clients, fournisseurs, partenaires, autorités publiques et concurrents.

1. CONFORMITE A LA LEGISLATION

Nous agissons avec intégrité : nous respectons les lois et les réglementations. Nous soutenons la lutte contre la corruption et le trafic d'influence.

Nous accordons une grande valeur à la sincérité et à la transparence. Nous bâtissons des relations solides et durables avec nos partenaires et nos fournisseurs, fondées sur la confiance et l'intérêt mutuels. Nous respectons toutes nos parties prenantes.

2. RESPECT DES HOMMES ET DES FEMMES

Nous nous engageons à respecter les Droits de l'Homme.

Le respect est une valeur fondamentale de notre Réseau. Il est illustré par notre volonté de respecter chaque individu qui le compose sans discrimination. Nous sommes attachés à promouvoir l'égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes, la diversité et le droit au travail pour tous, axant notre politique sociale sur les compétences et la performance.

La gestion des ressources humaines et les relations entre nos Collaborateurs sont fondées sur les principes de confiance et de respect mutuels, avec le souci de traiter chacun avec dignité.

Toute pression, poursuite ou harcèlement à caractère moral ou sexuel est interdit.

Chaque Collaborateur a droit au respect de sa vie privée notamment au travers de la réglementation relative aux données informatiques.

Assurer et renforcer la sécurité des Collaborateurs dans l'exercice de leurs activités est une préoccupation permanente.

3. RESPECT DES CLIENTS, FOURNISSEURS, PARTENAIRES, AUTORITES PUBLIQUES ET CONCURRENTS

Nous agissons de manière éthique, loyale et professionnelle dans nos relations avec l'ensemble des acteurs présents sur le marché.

Nous entretenons avec toutes les parties prenantes et, en particulier, avec nos clients, nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux, des relations placées sous le signe de l'honnêteté et de l'équité, en accord avec nos principes éthiques.

Nous nous obligeons à honorer nos engagements contractuels. Nos Collaborateurs doivent veiller à agir avec professionnalisme, intégrité et équité.

Nous veillons au respect des règles de la concurrence afin que celle-ci soit loyale et équitable. Aucune action du Réseau ne doit empêcher, restreindre ou fausser la concurrence.

4. INTEGRITE

L'éthique dans les relations professionnelles est conditionnée par l'intégrité et la constance de chacun. Hyg'Up s'engage à ce que nos Collaborateurs soient guidés dans leurs décisions par l'intérêt de l'entreprise et de ses clients en évitant soigneusement tout conflit d'intérêt.

Nous devons toujours placer l'intérêt collectif et la politique de l'entreprise au-dessus des intérêts personnels. Toute situation susceptible de générer des conflits d'intérêts doit être signalée à la hiérarchie.

Chaque Collaborateur d'Hyg'Up véhicule l'image du Réseau. Pour préserver cette image, une certaine réserve et discrétion doivent être observées, aussi bien en interne – en présence de clients ou de fournisseurs -, qu'en externe, notamment au cours des déplacements professionnels.

5. CONFIDENTIALITE

Nous devons tous assurer la protection des informations internes.

Ce devoir de confidentialité nous concerne tous et doit être assuré à l'égard des informations et données confidentielles dont nous pourrions avoir connaissance s'agissant des entreprises du Réseau, des Collaborateurs, des clients ou des fournisseurs.

6. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement naturel, nous nous efforçons de le minimiser.

Nous nous engageons à préserver les ressources naturelles et énergétiques, à réduire la production de déchets et de rejets nocifs dans l'air ou l'eau et à lutter contre le changement climatique. Cela implique nécessairement le respect des dispositions légales en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Nous cherchons à réduire notre empreinte environnementale dans l'ensemble de nos actions et dans nos comportements au quotidien quels que soient nos métiers.

LA PROCEDURE DE SIGNALEMENT INTERNE

Nous devons tous être garants du respect de ces dispositions relatives à l'obligation d'intégrité, au respect des valeurs et des principes éthiques défendus par l'ensemble du Réseau Hyg'Up.

Au-delà du respect de cette Charte, il faut aussi en être les gardiens.

L'entreprise attend ainsi de chacun d'entre nous, l'engagement :

- De ne pas rester impassible devant une situation contraire à cette obligation,
- De signaler les faits dont vous aurez pu être témoin auprès du Service des Ressources Humaines ou de l'ambassadeur RSE de votre société.